

4T8

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
Au capital de 8.000 euros
Siège social : 6, rue Mélanie - 67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 834 439 960
(ci-après la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES DU 25 avril 2024

L'an 2024,
Le 25 avril,

Les soussignées :

- **Madame Tiffany CONEIN**
Née le 27 octobre 1987 à 67000 STRASBOURG
De nationalité française,
Demeurant 7, rue Ritter à 67118 GEISPOLSHEIM
Propriétaire de 400 parts sociales
- **Madame Manuela BRILLAT**
Née le 8 avril 1987 à 67000 STRASBOURG
De nationalité française
Demeurant 19, rue Finkmatt à 67000 STRASBOURG
Propriétaire de 400 parts sociales

Associés de la Société désignée en tête des présentes détenant la totalité des 800 parts sociales composant le capital social,

Ci-après désignés les « **Associés** »,

I. APRES AVOIR PREALABLEMENT RAPPELE QUE :

1.

Par application de l'alinéa 2 de l'article 14 des statuts de la Société : « *Toutefois les associés peuvent valablement prendre une décision collective dans un acte dans la mesure où ils y sont tous présents.* »

2.

Le bail portant sur les locaux du siège social sis 17, rue de Verdun à 67000 STRASBOURG étant arrivé à échéance le 8 mars 2024, le siège social de la Société a dû être corrélativement transféré par décision de la gérance du 8 mars 2024.

3.

Par une décision datée du 18 décembre 2023, le Conseil de l'Ordre de Avocats du Barreau de Strasbourg a pris acte de la démission de Madame Tiffany CONEIN du Tableau de l'Ordre des Avocats à effet au 31 décembre 2023.

4.

Les Associés se sont alors accordés sur les modalités de sortie de Madame Tiffany CONEIN et la démission de ses fonctions de co-gérant de la Société. Un protocole de conciliation a ainsi été conclu entre les Associés en présence du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Strasbourg en date du 10 avril 2024 (ci-après le « **Protocole** »).

II. ONT PRIS LES DECISIONS RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

ORDRE DU JOUR

- Ratification du transfert du siège social du 17, rue de Verdun à 67000 STRASBOURG au 6, rue Mélanie à 67000 STRASBOURG ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Réduction de capital de la Société d'un montant de 4.000 euros pour le porter de 8.000 euros à 4.000 euros au moyen du rachat, par la Société, de 400 parts sociales de la Société détenues en pleine propriété par Madame Tiffany CONEIN pour un prix de 40 euros par part sociale, représentant un prix de rachat total de 16.000 euros pour les 400 parts sociales, et annulation consécutive de ces parts sociales ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Démission de Madame Tiffany CONEIN ;
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE DECISION : *ratification de la décision de transfert du siège social de la Société*

Les Associés,

Prennent acte de la décision de la gérance du 08 mars 2024 relative au transfert du siège social de la Société du 17, rue de Verdun 67000 STRASBOURG au 6, rue Mélanie 67000 STRASBOURG,

Décident, de ratifier la décision de la gérance de transférer le siège social de la Société du 17, rue de Verdun 67000 STRABOURG au 6, rue Mélanie 67000 STRASBOURG.

DEUXIEME DECISION : *modification corrélative des statuts de la Société*

Les Associés, en conséquence de l'adoption de la décision qui précède,

Décident que les statuts de la Société sont modifiés comme suit :

« **ARTICLE 4. SIEGE SOCIAL**

Le siège social est fixé à :

6, rue Mélanie - 67000 STRASBOURG »

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME DECISION : réduction de capital d'un montant de 4.000 euros pour le porter de 8.000 euros à 4.000 euros

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport de la gérance,

Décident, sous la condition suspensive de l'absence d'opposition des créanciers formée dans les termes et conditions visés par l'article L.223-34 du Code de commerce ou, en cas d'opposition des créanciers, sous la condition suspensive du règlement de leur sort,

de réduire le capital social d'un montant de 4.000 euros, pour le porter de 8.000 euros à 4.000 euros, par voie de rachat des 400 parts détenues en pleine propriété par Madame Tiffany CONEIN, d'une valeur nominale totale de 4.000 euros et pour un prix de 40 euros par part sociale en pleine propriété, représentant un prix de rachat total de 16.000 euros pour les 400 parts sociales,

et d'annuler consécutivement ces 400 parts sociales de la Société rachetées par la Société.

L'excédent du prix global de rachat sur la valeur nominale des parts sociales rachetées, soit la somme de 12.000 euros, sera inscrite au compte « Autres Réserves » ou « Prime d'émission » figurant au passif du bilan de la Société.

Tous les droits attachés aux parts sociales annulées, y compris les droits aux dividendes au titre de l'exercice en cours, s'éteignent le jour de l'annulation.

Décident de renoncer à la mise en œuvre de la procédure des offres d'achat de telle sorte que le rachat et la réduction de capital susvisés ne concernent que Madame Tiffany CONEIN.

Les Associés,

Délègue, en conséquence de ce qui précède, à la Gérance tous pouvoirs pour procéder à l'opération de réduction du capital social décrite ci-dessus, et notamment :

- Procéder à la réalisation de toutes formalités utiles de nature à faire courir le délai d'opposition des créanciers, dont notamment le dépôt du procès-verbal des décisions unanimes des associés auprès du greffe du registre du commerce et des sociétés et les formalités de publicité légale,
- A l'expiration du délai d'opposition en l'absence d'oppositions de créanciers, procéder au rachat des 400 parts sociales détenues en pleine propriété par Madame Tiffany CONEIN, procéder au paiement de ces parts sociales dans les conditions prévues au Protocole, procéder à l'annulation de ces parts sociales et procéder à l'opération de réduction de capital,
- En cas d'oppositions de créanciers, procéder au règlement de celles-ci puis procéder au rachat des 400 parts sociales détenues en pleine propriété par Madame Tiffany CONEIN, procéder au paiement de ces parts sociales dans les conditions prévues au Protocole, procéder à l'annulation de ces parts sociales et procéder à l'opération de réduction de capital,
- Constater la réalisation définitive de la réduction de capital,
- Accomplir, directement ou par mandataire, tous actes et formalités à l'effet de rendre définitive la réduction de capital décidée conformément aux termes de la présente décision,
- D'une manière générale, prendre toute mesure et effectuer toute formalité utile visant à la réalisation de l'opération visée par la présente décision.

QUATRIEME DECISION : modification corrélative des statuts de la Société

Les Associés, en conséquence de l'adoption de la décision qui précède et, sous la condition suspensive de la réalisation définitive de l'opération visée à la décision précédente,

Décident que les statuts de la Société sont modifiés comme suit :

L'article 6.3 « **RECAPITULATIF DES APPORTS** » est complété ainsi qu'il suit :

« Par suite du procès-verbal des décisions unanimes des associés en date du 25 avril 2024, le capital social a été réduit de la somme de 4.000 euros pour être ramené de 8.000 euros à 4.000 euros. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

L'article 7 « **CAPITAL SOCIAL - ASSOCIES** » est modifié ainsi qu'il suit :

« Le capital social est fixé à la somme de QUATRE MILLE EUROS (4.000,00 EUR).

Il est divisé en 400 parts de DIX EUROS (10,00 EUR) chacune, entièrement souscrites, numérotées de 401 à 800 correspondant à des apports libérés dans les conditions ci-dessus et attribuées aux associés en proportion de leur apport, à savoir :

- | | |
|--------------------------|-----------|
| - Madame Manuela BRILLAT | 400 parts |
| Numérotées de 401 à 800 | |

Total égal au nombre de parts composant le capital social 400 parts.

Le reste de l'article demeure inchangé.

CINQUIEME DECISION : démission de Madame Tiffany CONEIN

Les Associés,

Prennent acte de la démission de Madame Tiffany CONEIN de ses fonctions de gérant de la Société à effet au 31 décembre 2023 et décident de ne pas la remplacer dans ses fonctions de gérant.

SIXIEME DECISION : pouvoirs

Les Associés,

Décident de conférer tous pouvoirs à un porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

SIGNE PAR VOIE DE SIGNATURE ELECTRONIQUE CONFORMEMENT A L'ARTICLE 1367 DU CODE CIVIL

Madame Manuela BRILLAT

 Manuela BRILLAT

Madame Tiffany CONEIN

 Tiffany CONEIN

Certificate Of Completion

Envelope Id: 3396B2E4D2F94B87A228EE455A81C7BF	Status: Completed
Subject: Group #9265 for room #47113	
Source Envelope:	
Document Pages: 24	Signatures: 5
Certificate Pages: 2	Initials: 0
AutoNav: Enabled	Envelope Originator:
Envelopeld Stamping: Enabled	Clozd
Time Zone: (UTC+01:00) Brussels, Copenhagen, Madrid, Paris	168 rue saint denis paris 75002
	Paris, 75002
	contact@clozd.fr
	IP Address: 217.182.84.163

Record Tracking

Status: Original	Holder: Clozd	Location: DocuSign
25-Apr-2024 09:00	contact@clozd.fr	

Signer Events	Signature	Timestamp
---------------	-----------	-----------

Manuela BRILLAT		Sent: 25-Apr-2024 09:00
manuelabrillat@icloud.com		Viewed: 25-Apr-2024 09:22
Security Level:		Signed: 25-Apr-2024 09:27
.Password		
ID: 102d2159-84ad-4e2e-acb8-7fcaaf1923a5	Signature Adoption: Pre-selected Style	
25-Apr-2024 09:22, Digital Certificate	Using IP Address: 92.131.121.57	

Signature Provider Details:

Signature Type: DocuSign Protect & Sign (Client ID: DDE5E85D-4085-40B6-8785-DA3CCD16D81E) Signature Provider Location: <https://ps-ws.dsf.docuSign.net/ds-server/s/noauth/psm/tsp/sign>

Signature Issuer: DocuSign Cloud Signing CA - SI1

Authentication: SMS (+33630021735)

Electronic Record and Signature Disclosure:

Not Offered via DocuSign

Tiffany CONEIN		Sent: 25-Apr-2024 09:00
tiffanyconein@gmail.com		Viewed: 25-Apr-2024 09:01
Security Level:		Signed: 25-Apr-2024 09:02
.Password		
ID: 5aa43529-01d4-4da7-b046-751a5f60e480	Signature Adoption: Pre-selected Style	
25-Apr-2024 09:01, Digital Certificate	Using IP Address: 90.126.172.76	

Signature Provider Details:

Signature Type: DocuSign Protect & Sign (Client ID: DDE5E85D-4085-40B6-8785-DA3CCD16D81E) Signature Provider Location: <https://ps-ws.dsf.docuSign.net/ds-server/s/noauth/psm/tsp/sign>

Signature Issuer: DocuSign Cloud Signing CA - SI1

Authentication: SMS (+33682126728)

Electronic Record and Signature Disclosure:

Not Offered via DocuSign

In Person Signer Events	Signature	Timestamp
-------------------------	-----------	-----------

Editor Delivery Events	Status	Timestamp
------------------------	--------	-----------

Agent Delivery Events	Status	Timestamp
-----------------------	--------	-----------

Intermediary Delivery Events	Status	Timestamp
------------------------------	--------	-----------

Certified Delivery Events	Status	Timestamp
---------------------------	--------	-----------

Carbon Copy Events	Status	Timestamp
--------------------	--------	-----------

Witness Events	Signature	Timestamp
----------------	-----------	-----------

Notary Events	Signature	Timestamp
---------------	-----------	-----------

Envelope Summary Events	Status	Timestamps
-------------------------	--------	------------

Envelope Sent	Hashed/Encrypted	25-Apr-2024 09:00
Certified Delivered	Security Checked	25-Apr-2024 09:01
Signing Complete	Security Checked	25-Apr-2024 09:02
Completed	Security Checked	25-Apr-2024 09:27

Payment Events	Status	Timestamps
----------------	--------	------------